

# INFO PSE

information  
cftc des salariés Vivarte  
06 Juin 2017



*La Vie à Défendre*

*le syndicat constructif*

SUD CGT et la CFE/CGC ont signé l'accord sur le projet de redressement de la CEC.

Ce qu'il faut bien comprendre, ce n'est pas parce que ces organisations syndicales ont validé le plan qu'ils cautionnent les fermetures et le licenciement des salariés, ils ont signé, car au terme de 4 mois de réunions de négociations et d'échanges souvent musclés avec la direction, ils ont obtenu des accompagnements pour les salariés. Ces accompagnements seront comme vous pourrez le lire dans l'accord et ces annexes de tout ordre, financiers mais surtout d'accompagnements dans des projets de reclassements aussi bien en internes qu'en externes.

Accord et Annexes à retrouver sur le site <http://www.cftc-des-salaries-vivarte.fr/>

Des points de blocage ont été levés, notamment en ce qui concerne les salariés des magasins mixtes qui pourront bénéficier :

- Des reclassements internes en priorité après que les critères aient tourné pour les licenciements
- ou pour les salariés qui auraient un projet en externe, de toutes les mesures des plans de départs volontaires y compris de la prime supra légale

Un autre point de blocage a été levé :

L'étendu des mesures du plan social à tout licenciement pour motif économique qui interviendrait d'ici le 31 décembre 2018, et ceci sur l'ensemble des établissements de la CEC siège, dépôt et magasins.

La prime supra légale à 1500€ par année d'ancienneté a également été un combat que nous avons gagné, mais, qui n'était pas, à elle seule, une justification pour valider le PSE.

Nous avons été régulièrement, nous l'intersyndicale, sujet à de nombreuses critiques par une organisation syndicale qui n'était que très rarement présente autour des tables de négociation et qui n'a fait aucunes propositions à part nous dénigrer et nous salir...



**Sur TWITTER**

*La Vie à Défendre*

**le syndicat constructif**

Vous êtes nombreux à nous avoir téléphoné pour nous soutenir tout au long de ces 4 mois et vous en remercions.

Plusieurs d'entres nous ont mis leur vie entre parenthèse pendant cette période, nous avons appris à nous connaître et à nous apprécier. L'intersyndicale a tenu malgré les tentatives de déstabilisation de la direction et du syndicat qui n'en faisait pas partie.

Maintenant nous allons avoir une nouvelle mission à mener sur ce PSE:

Son application au travers de la commission de suivi qui sera prochainement constituée.

D'autres combats nous attendent sur différents sujets.

Lisez attentivement le plan de sauvegarde de l'emploi, et n'hésitez pas à nous contacter ou le cabinet Sodie en cas de doute ou d'incompréhension.

Contacts: Michel Peyraga  
06 26 58 09 97  
DSC Halle aux Chaussures magasins

Annie Benard  
06 81 76 11 54  
DS Halle aux Chaussures magasins

Marie Hélène Peyraga  
06 21 78 04 45  
DS Halle aux Chaussures magasins

La CFTC des Salariés VIVARTE



**SUR FACEBOOK**



Toute l'actualité sur notre site  
<http://www.cftc-des-salaries-vivarte.fr/>